



**JOURNEE D'ETUDE SUR LE DROIT ET L'ENVIRONNEMENT EN GUYANE
JEUDI 18 NOVEMBRE 2021**

8h45 : Mot d'accueil de M. Antoine Primerose, président de l'université de Guyane

9h00 : Propos introductifs

- Mme Brigitte Phémolant, présidente de la Cour administrative d'appel de Bordeaux en visioconférence
- M. Michel Prieur, professeur émérite de droit à l'université de Limoges, directeur scientifique du CRIDEAU, président du Centre international de droit comparé de l'environnement

09h50 : Laurent Martin, président du tribunal administratif de la Guyane

10h00 : Première table ronde : Le droit de l'environnement : entre protection et développement
Présidence de Mme Florence Faberon, professeure des universités en droit public

Intervenants :

1- M. Dayann Hegesippe, magistrat au tribunal administratif de la Guyane

L'administration juridictionnelle de l'environnement

2- M. Samuel Finielz, procureur de la République

Protection judiciaire de l'environnement

3- M. Ivan Martin, directeur des territoires et de la mer

Autorisation environnementale, la vie d'un projet

4- Mme Garance Lecocq, coordinatrice de Guyane Nature Environnement (GNE)

Le travail d'une association environnementale : le droit de l'environnement pour un monde vivable

5- M. Grégoire Michau, directeur général des services de la collectivité territoriale de Guyane

Le développement de la Guyane face aux défis du droit de l'environnement

6- Mme Thara Govindin, présidente du Medef Guyane

Guyane Symbiose

7- M. Thomas Saunier, guide certifié, d'expédition en milieu amazonien, gérant de campements touristiques depuis 2002 et président de la compagnie de guides de Guyane

Le développement écotouristique face aux atteintes environnementales – Avantages et problématiques de l'écotourisme comme « fer de lance » de l'économie guyanaise

8- M. Pascal Vardon, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, directeur du Parc amazonien de Guyane

Le PAG, au cœur des questions de protection et de développement en Guyane

Débats et échanges avec l'assistance

14h30 : Deuxième table ronde : Pour un droit à l'environnement

Présidence de M. Jean-Philippe Vauthier, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles

Intervenants :

1- Mme Anna Chatal, magistrate au tribunal administratif de la Guyane

Etat du droit et jurisprudence

2. M. José Tietzmann, docteur en droit de l'environnement, avocat, enseignant-chercheur à l'université fédérale de Goiás et à l'université catholique pontificale de Goiás, chercheur associé au CRIDEAU-OMJ et représentant du CIDCE au Brésil en visioconférence

Le droit de l'homme à l'environnement en Amérique Latine et aux Caraïbes à la lumière de l'Accord d'Escazú

3- Mme Guylène Clamart, cheffe de service administration générale et procédures juridiques

Les enquêtes publiques organisées par les services de l'Etat sur le territoire de la Guyane. Utilité de l'enquête publique et les enjeux qu'elles représentent pour le territoire guyanais.

4- M. Mahrez Abassi, président du tribunal judiciaire en sa qualité de président du conseil départemental d'accès au droit

Environnement et accès au droit

5- M. Sylvio Van der Pijl, président du Grand conseil coutumier

La participation des communautés autochtones au processus d'élaboration des décisions ayant un impact sur l'environnement

6- M. Tristan Aoustin, maître de conférence en droit public

La prise en compte des Zones de droits d'usages collectifs (ZDUC) par la planification territoriale".

7- M. Jean-Claude Mariema, président de la Compagnie des Commissaires Enquêteurs de Guyane

L'information environnementale pour une participation du public : un incessant compromis

8- Mme Garance Lecocq, coordinatrice de Guyane Nature Environnement (GNE)

L'exercice quotidien de la citoyenneté environnementale par les associations

Débats et échanges avec l'assistance

17h00 : Synthèse et conclusions : M. Jean-Francis Villain, rapporteur public au tribunal administratif pour la table ronde du matin et M. Frédéric Bondil, directeur du DFR sciences juridiques et économiques de l'Université de Guyane pour la table ronde de l'après-midi